

L'APPARITEUR

Le bulletin d'information de la commune de Munchhouse



Vous avez un talent artistique ? Faites-vous connaître !



Peinture, dessin, photographie, sculpture, artisanat d'art, créations originales... Munchhouse regorge sans aucun doute de talents parfois méconnus !

La municipalité souhaite mettre à l'honneur les artistes et créateurs du village et envisage d'organiser, d'ici la fin de l'année, un événement dédié à la découverte et à la valorisation des savoir-faire locaux.

Que vous soyez amateur passionné ou artiste confirmé, si vous pratiquez une activité artistique et souhaitez exposer vos créations ou faire découvrir votre univers, nous serions ravis de vous rencontrer.

Cette première prise de contact permet de recenser les artistes intéressés et d'imaginer ensemble un bel événement mettant en lumière la richesse et la créativité de notre village.

Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie !

Nouveau : atelier bien-être à destination des seniors

La commune a le plaisir de proposer, à partir de septembre, un atelier gratuit de relaxation et de sophrologie à destination des seniors, animé par Mme Angélique Macnar.

Ce cycle de séances vise à favoriser le bien-être, à préserver l'autonomie et à renforcer le lien social. À travers des exercices simples de respiration et de détente, les participants pourront découvrir des techniques accessibles et réutilisables au quotidien.

Informations pratiques :

Les mercredis du 16 septembre au 14 octobre 2026, de 9h00 à 11h00, à la salle polyvalente. Groupe limité à 10 participants.

Inscriptions :

Sur le site www.atoutagealsace.fr ou par téléphone au 03 89 20 79 43.

BIEN-ÊTRE : RELAXATION ET SOPHROLOGIE

1 Cycle de 5 séances de 1h30 à 2h

ATELIER GRATUIT OUVERT À TOUS LES RETRAITÉS

Les Mercredis de 9H00 à 11H00
Du 16 Septembre 2026 au 14 Octobre 2026

Salle Polyvalente
(Sous l'école maternelle)
Rue Bain sur Oust à MUNCHHOUSE

Inscrivez-vous directement sur notre site internet www.atoutagealsace.fr ou par téléphone au 03 89 20 79 43

NOS PARTENAIRES

AVEC LE SOUTIEN DE :

Le mot du Maire

Un choix responsable pour l'avenir de la commune

Lors du vote du budget 2026, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui passe de 21,20 % à 25,50 %, soit une hausse de 4,30 points. Cette décision intervient après près de quinze années sans aucune augmentation de la fiscalité communale.

Cette décision a été particulièrement difficile à prendre et constitue même un véritable crève-cœur pour une équipe municipale fraîchement élue. Toutefois, elle s'est révélée indispensable pour préserver l'équilibre financier de la commune, maintenir la qualité des services publics et préparer les investissements nécessaires à l'entretien et à la rénovation du patrimoine communal.

Il est important de rappeler que cette perspective avait déjà été envisagée par la précédente municipalité lors du vote du budget primitif du 10 avril 2025, les besoins financiers futurs ayant alors été identifiés.

Commune de près de 1 550 habitants, Munchhouse doit financer l'ensemble de ses équipements et services publics (école, périscolaire, voirie, bâtiments communaux, espaces verts, éclairage public, administration, etc.) avec des ressources limitées. La commune ne supporte aujourd'hui aucune dette. Cette situation s'accompagne toutefois d'un besoin croissant d'investissements : plusieurs travaux d'entretien, de rénovation et de modernisation du patrimoine communal, identifiés depuis plusieurs années, doivent désormais être engagés. Face à ces urgences, la municipalité doit les hiérarchiser et assurer leur financement dans des conditions soutenables pour les finances communales.

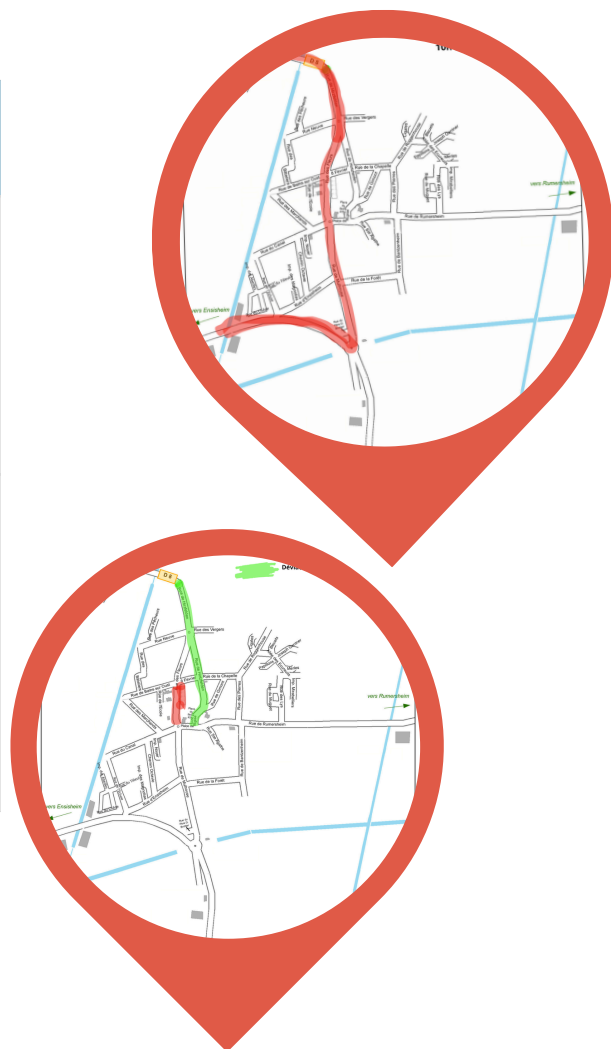
Le Conseil municipal a donc pris cette décision avec responsabilité et dans l'intérêt de l'avenir de la commune, afin de préserver sa solidité financière tout en limitant le recours à l'emprunt.

Le Maire, Bertrand Muesser

Vendredi 11 juillet : circulation perturbée à Munchhouse

Événement	Dates / horaires	Zones concernées
Passage de l'épreuve sportive Elsassmann	Samedi 11 juillet 2026, de 10h à 13h	Rue de Hirtzfelden, rue des Fleurs, rue de Mulhouse (axe de passage des athlètes)
Bal des pompiers	Du samedi 11 juillet 2026 à 8h jusqu'au dimanche 12 juillet 2026 à 6h	Rue des Fleurs (portion entre le rond-point du centre village – boulangerie – et le carrefour avec les rues de Bains-sur-Oust / du 8 Février)

Conscients de la gêne occasionnée par ces animations, nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de profiter pleinement de ces moments festifs qui animeront notre commune.



AGENDA



RÉSERVATIONS



11/07

Bal des pompiers organisé par l'amicale des sapeurs pompiers à partir de 18h30 à la caserne avec soirée festive et feu d'artifice à 23h.

Carpe Frite 2026

Repas à emporter disponibles pendant toute la durée de la manifestation

16/07

Soirée d'ouverture After Work de 18h à 23h avec DJ Alex Da Costa, ambiance festive en plein air et entrée gratuite.

17/07

Grand loto de 18h à 23h avec 4000€ de lots à gagner, restauration sur réservation et entrée réservée aux joueurs.

18/07

Soirée Pop Rock de 21h à 2h30 avec DR Boost puis DJ Noda pour une nuit festive et dansante.

19/07

33e Marché aux puces et marché des producteurs, **inscriptions par téléphone/SMS au 06 19 54 21 66**, par mail à contact@celtic-hardt.fr. dernière inscription le 7 juillet, permanence sur la place de l'église de 18h30 à 19h30.

animations avec Santa Esmeralda et diffusion de la finale de football à 21h.

23/07

After Work de 18h à 23h animé par Red Canyon Band avec entrée gratuite et petite restauration sur place.

24/07

Soirée années 90/2000 de 19h à 2h30 avec DJ Mast pour revivre les plus grands tubes de ces décennies.

25/07

Soirée années 80 de 21h à 2h30 avec le groupe Les Challenger dans une ambiance festive et dansante.

26/07

Journée festive avec marche gourmande, animations musicales et grand feu d'artifice à 22h30 pour clôturer l'événement. Marche gourmande sur le thème de la Coupe du Monde avec plusieurs points de dégustation dans une ambiance conviviale, départs entre 10h et 12h sur **inscription préalable** (38€), inscriptions au **Tabac Presse Loewert : 03 89 81 21 67** ou auprès de **Thierry Karcher : 06 15 62 44 52**

18/08

À partir de 17h : marché de producteurs locaux sur la place de l'église

28/08

Afterwork organisé par le FC Munchhouse - au Clubhouse

PANNEAU POCKET

Les infos communales en Poche ! Pour toujours mieux informer et alerter la population, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application Panneaupocket.



SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

Mairie de Munchhouse

Adresse : 2, rue de Hirtzfelden 68740 Munchhouse
03 89 81 27 07 | mairie@munchhouse.fr
www.munchhouse.fr
Lundi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
Mardi : fermé
Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00
Jeudi : fermé
Vendredi : 10h00 – 12h00

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach

16 rue de Neuf-Brisach – Volgelsheim
03 89 72 56 49 | contact@alsacerhinbrisach.fr

Syndicat d'eau

03.89.81.29.85

Point-Relais Poste / Tabac

Lundi, mercredi, vendredi : 7h-19h
Mardi, jeudi : 7h-13h
Samedi : 7h-17h
03 89 81 21 67

Déchèterie de Blodelsheim

dechets@alsacerhinbrisach.fr
Lundi, mercredi, vendredi : 10h-12h / 14h-18h
Mardi, jeudi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 13h-18h

Conseiller numérique en mairie

Accompagnement gratuit et individuel
Lundi 14h-17h sur rendez-vous
03 89 81 13 33

Maison France Services

Vos démarches : famille, retraite, impôts, santé, emploi, ANTS, justice
NEUF-BRISACH - 4 rue Hôtel de Ville
Tél. : 03.67.04.00.12
franceservices@neuf-brisach.fr

FAMILLE, ÉDUCATION & PETITE ENFANCE

Assistantes sociales

Pôle gérontologique : Audrey Schuh
03 89 49 67 20
Centre médico-social : Céline Colotti
03 89 81 13 33

Crèche halte-garderie Papouille

03 89 83 82 37
papouille.mam@orange.fr

Relais Petite Enfance

03 89 72 27 77
relais.pe@alsacerhinbrisach.fr

École maternelle "Les Écureuils"

03 89 81 28 20
munchhouse.lesecureuils@orange.fr

École élémentaire de la Hardt

03 89 81 23 98
ecoleelementaire@munchhouse.fr

La Forêt Enchantée – Périscolaire

03 89 81 68 59
alsh.munchhouse@fdcf-alsace.fr

SANTÉ

Cabinet de soins infirmiers

06 43 31 84 54

Cabinet dentaire

6 rue des Fleurs
03 89 81 20 00
Lundi à samedi : 8h-11h45 / 13h30-18h
Fermé mardi (J), jeudi (AM), samedi (AM)

Cabinet masso-kinésithérapie

1 rue des Lys
03 89 81 46 69

Cabinet Podokine

26 rue du Canal
podologue : 06 79 08 34 84
kinésithérapeute : 03 89 74 71 17

Cabinet d'orthophonie

1 rue du Père Daniel Brottier
03 89 38 88 62

Cabinet médical de Fessenheim

59 rue de la Libération
RDV sur Doctolib.
03 89 48 61 05

Cabinet médical de Munchhouse

Dr Desfours
Lundi : 8h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00
Mardi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00
Mercredi : **Pas de consultation**
Jeudi : 8h30 – 12h00
Vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00
La prise de rendez-vous s'effectue exclusivement sur Doctolib.